

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Désignation d'une nouvelle préfète du district de Nyon**

**Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet à mi-temps du district de Nyon, en la personne de Mme Chantal Turin. Mme Turin succède ainsi à Mme Nelly de Tscharner qui a fait valoir son droit à la retraite. La date de son entrée en fonction a été fixée au 1er juin 2014.**

Née dans la région, Mme Turin est mariée et mère de trois enfants. Elle a été choisie parmi 12 candidats. Mme Turin a commencé sa carrière par un diplôme d'études commerciales, puis par un certificat de maturité commerciale à l'école supérieure de commerce de Lausanne. Elle a également complété sa formation par un diplôme intercantonal de cadre en administration communale.

Après avoir travaillé dans le secteur bancaire, Mme Turin est devenue boursière communale de Gilly, poste qu'elle occupe toujours aujourd'hui, tout comme la tenue de la bourse de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade à Begnins.

Mme Turin a été et est toujours active à divers titres dans nombre de sociétés ou d'associations locales.

La future préfète entrera en fonction le 1er juin 2014. Elle succédera à Mme Nelly de Tscharner qui a fait valoir son droit à la retraite à fin octobre 2013 et travaillera en étroite collaboration avec M. Jean-Pierre Deriaz, actuel préfet du district de Nyon.

Le Conseil d'Etat adresse à Mme Turin tous ses voeux de succès dans sa nouvelle fonction.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 février 2014

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**

Photo Chantal Turin